

ASSEMBLÉE NATIONALE
15 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 5205

présenté par

M. Prud'homme, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani,
M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit,
M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel,
M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi,
Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté,
M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall,
Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument,
Mme Pascale Martin, Mme Élisà Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi,
Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal,
M. Portes, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala,
Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé,
M. Vannier et M. Walter

à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 34 par les mots :

« pour l'alimentation humaine et l'alimentation animale ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement de repli du groupe LFI-NUPES propose de préciser que la France vise une autonomie protéique totale en 2050 à la fois pour l'alimentation humaine et animale.

Il s'agit de s'assurer que cet objectif ne s'appliquerait pas qu'aux protéines végétales consommées par les humains ; il est essentiel de préciser que l'objectif est visé pour l'alimentation humaine mais également pour l'alimentation du bétail. En effet, nous avons actuellement une forte dépendance aux protéines végétales importées pour le bétail (soja d'Amérique Latine contribuant à la

déforestation notamment). Comme le déplorait déjà lui-même le ministre de l'agriculture Julien Denormandie lors du lancement du plan protéines végétales en 2020, la France dépend pour moitié des importations de protéines végétales pour l'alimentation du bétail.

Cet amendement est issu d'une proposition du Collectif nourrir.